

VILLE D'ARLON**COMMISSION COMMUNALE DE MOBILITÉ DOUCE ET RÉDUITE (CCMDR)**

Réunion du 3 juillet 2025

NOM	REPRESENTATION	PRESENCE
Gervaise ROPARS	Présidente	P
Marc KERGER	Echevin de la Mobilité	P
Thibaut VINCENT	Conseiller en Mobilité	P
Cécile FRANCESCANGELI	Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme	E
Frédéric BOURGUIGNON	Police	P
Pierre-Philippe BALON	Conseiller Arlon2030	P
Raphaël GIGI	Conseiller Arlon2030	P
Anne-Catherine GOFFINET	Conseillère Arlon2030	E
Alain DEWORME	Conseiller MRMC	-
Philippe LANDRAIN	Conseiller MRMC	-
Géraldine FROGNET	Conseillère Ecolo+	P
Elisa SCHOCKERT	Représentante PS-Citoyens	-
Marielle FLAMMANG	ASBL Gestion Centre-ville	E
Catherine ARNOLD	ACIA	-
Nathalie DANDOIS	ACIA	E
Daniel ANTOINE	Altéo	-
Xavier BOUVY	GRACQ	-
Paul FOGUENNE	GRACQ	-
Fabienne WILKIN	GRACQ	-
Michel BOUVY	Citoyen	-
Lucie BRAYE	Citoyenne	-
Philippe CALLAERTS	Citoyen	-
Cédric DASNOIS	Citoyen	-
Arnaud DELHEZ	Citoyen	-
Fabrice DE BACKER	Citoyen	-
Berthe FAUCONNIER	Citoyenne	E
Romain FOUCART	Citoyen	-
Thibault GRAISSE	Citoyen	-
Michel GUSBIN	Citoyen	-
Guirec HALFLANTS	Citoyen	P
Quentin LAMBERT	Citoyen	-
Véronique MARTELLEUR	Citoyenne	-
Thomas MATHY	Citoyen	P
Michel MUSSOT	Citoyen	P

P: présent.e - : absent.e E: excusé.e R: représenté.e

Maxime NONDONFAZ	Citoyen	-
Olivier PIROT	Citoyen	-
François ROSSELJONG	Citoyen	P
Damien SLEGTEN	Citoyen	-
Brigitte TROUSSON	Citoyenne	-
Tom WUYTS	Citoyen	-

Ordre du Jour:

1. Plan d'aménagement de la cyclostrade Arlon - Luxembourg
2. Préparation de la Semaine de la Mobilité 2025
3. Création d'un Charte de bonne conduite de la Commission
4. Sécurisation de l'avenue Victor Tesch

1. PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA CYCLOSTRADE ARLON - LUXEMBOURG

Le plan de création de la cyclostrade entre Arlon et la frontière luxembourgeoise est présenté. Cet aménagement intervient dans le cadre d'un subside Interreg visant à créer un aménagement cyclable performant entre Arlon et Luxembourg, sachant que celui-ci existe déjà à partir du Windhof jusqu'à la capitale luxembourgeoise. Chaque pays étant en charge de la section située sur son propre territoire, en Belgique, c'est à la Région qu'incombe de créer la cyclostrade le long de la N4 ; la Ville d'Arlon, elle, ne prendra en charge que la courte section située sur la rue de Steinfort, laquelle sera transformée en rue cyclable.

La Commission valide le principe de la cyclostrade, de la traversée au Birel, de l'aménagement cyclable bidirectionnel côté sud et des différents carrefours ; elle s'étonne toutefois de la très faible marge de manœuvre laissée à la Ville sur cet aménagement régional.

Une attention particulière doit être portée, durant les travaux, à l'accès des villages (ne pas faire tous les carrefours en même temps) et les sections concernées (ne pas faire les travaux sur les 6 km d'un coup mais par section). Il faudra également veiller à prévenir les itinéraires cyclables/piétons (GR, etc.).

2. PRÉPARATION DE LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2025

4 activités sont proposées :

- *Lors du semi-marathon d'Arlon (14 février) : stand de Mobisudlux*

Il s'agira d'un soutien de communication à Mobisudlux, visant à promouvoir l'autostop et le covoiturage sur le territoire d'Arlon spécifiquement. Le stand sera intégré aux animations du semi-marathon d'Arlon.

- *Création d'une carte du réseau piéton en ville*

Sur base d'une proposition de l'asbl Tous à Pied qui produit des cartes à destination des communes : celles-ci fournissent les lieux d'intérêts et l'association réalise la carte des distances-temps à pied.

Excellente idée mais il faut privilégier au maximum les distances courtes, pour ne pas décourager les gens. Le territoire doit englober les écoles secondaires et, idéalement, communiquer la carte aux écoles également. Bâtiments en grisé sur fond blanc !

- *Parcours PMR avec les élus du Conseil communal*

Pas forcément en chaise roulante mais proposer également des poussettes bien chargées. Le parcours est validé ainsi : départ au parking Henri Busch, 10^{ème} de Ligne, Chasseurs ardennais, Hôtel de Ville. Ne pas aller jusqu'au piétonnier en raison de la distance déjà grande et pour permettre un moment de partage du ressenti, qui doit être organisé à la fin : prévoir donc 10-15 minutes d'échange à un endroit qui le permette. Demander à Altéo du matériel et aux crèches des poussettes.

Vendredi 12 en soirée ou samedi 13 en journée.

- *Jeu « Trouvez mon arrêt » en collaboration avec Mobisudlux*

Durant toute la Semaine de la Mobilité, à raison d'une publication sur Facebook par jour, la Ville postera une photo d'un panneau Rézopouce mettant au défi les gens de trouver l'endroit exact où il se trouve. L'objectif est de surtout mettre les panneaux dans les villages pour faire réaliser aux citoyens qu'il y a d'office un panneau pas loin de leur habitation.

3. CRÉATION D'UNE CHARTE DE BONNE CONDUITE DE LA COMMISSION

La charte est approuvée moyennant les remarques concernant les présences des élus communaux et les associations.

Les remarques émises par l'ACIA s'intégrant dans le principe général des objectifs décrits, ceux-ci ne seront pas abordés dans le détail du document.

4. SÉCURITÉ À L'AVENUE VICTOR TESCH

Point mis à l'ordre du jour sur demande d'un membre de la commission. On note les problèmes causés par le flux piéton important (INDA) et le flux automobile important (liaison gare-hôpital). Depuis le covid, l'école a organisé une entrée pour chaque tranche d'âge : les parents déposent les enfants à hauteur des passages pour piétons et les automobilistes pressés effectuent des dépassements dangereux. Une réponse possible de la Région à ce problème est de mettre des potelets au centre de la voirie, pour empêcher le dépassement, mais ceci ne pourra se faire qu'au détriment du stationnement.

La Ville va interpellier officiellement la Région pour demander la mise en place d'un feu piéton au passage à hauteur du 47, avenue Tesch (si possible, un second également au carrefour de la rue du Casino). On va y joindre les données de la police et l'argumentaire de l'INDA. Demander à minima un radar préventif régional dans chaque sens.

Rajouter un marquage au kiss & ride du 59, avenue Tesch et un second kiss & ride juste avant le passage pour piétons côté gare.

Clôture de séance à 22h10.

Fait à Arlon, le 3 juillet 2025.

Thibaut VINCENT, Conseiller en Mobilité